

## R O M Y V E L I N E S

Collectif de soutien aux familles roms de la plaine de Triel-Chanteloup,  
membre du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope.

Association pour la scolarisation des enfants du voyage (ASEV),  
Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC 78 nord)  
Confédération syndicale des Familles\_Epône (CSF), Droit au Logement (DAL),  
Ligue des Droits de l'Homme (LDH),  
Le Nigloo en colère\_Union Française des Associations Tsiganes (UFAT),  
Réseau Education sans Frontières (RESF), et des voisins solidaires.

Triel, le 3 octobre 2010,

*Le collectif Romyvelines communique:*

Après l'intervention de la police, le 1er octobre au matin, sur le campement où vivent des familles roms dans la plaine Triel, nous avons cherché à joindre la préfecture des Yvelines pour avoir des explications sur cette nouvelle intervention policière.

Dans un premier temps nous n'avons pu avoir aucun interlocuteur (voir notre communiqué daté du 1er octobre ci joint).

Finalement, dans l'après midi du vendredi 1er octobre, la Secrétaire Générale de la Sous Préfecture de Saint Germain en Laye, Madame Nancy Renaud, a confirmé, au téléphone, à une représentante de notre collectif qu'il n'existe aucune décision d'expulsion concernant le terrain, ni judiciaire, ni administrative. Elle affirme que la légalité sera respectée, "qu'il n'y aura pas de dérapage". Nous prenons bonne note de cette confirmation et de cet engagement de la Préfecture.

Après ces précisions, nous nous interrogeons sur le comportement des policiers qui ont menacé de destruction de leur caravane et d'expulsion de ce terrain des personnes qui y étaient présentes, sans aucun fondement légal.

Par ailleurs, nous restons très préoccupés car un certain nombre de personnes vivant sur ce terrain sont toujours menacées d'expulsion du territoire, à la suite de décisions dites « d'éloignement » (OQTF et APRF), pour la plupart très contestables du point de vue de la législation européenne.

Des recours en justice sont en cours.

Nous demanderons à la préfecture l'abrogation de l'ensemble de ces décisions lors de notre rendez-vous avec son secrétaire général le 12 octobre prochain.

NB: Voici la copie de notre précédent communiqué du 1er 10 10, rédigé avant la communication téléphonique avec Madame Renaud.

*COMMUNIQUE du Collectif ROMSYVELINES 1er oct 2010 : Halte au harcèlement des Roms de Triel! Ce matin sur le camp des roms de la plaine de Triel/Chanteloup, la police est venue en nombre, accompagnée d'un interprète et de policier roumain pour délivrer 2 APRF (arrêté de reconduite à la frontière) sous 48h à un couple qui possède pourtant une carte d'autorisation de travail en Belgique. D'autres APRF étaient prévus, mais beaucoup de personnes étaient absentes, car elles accompagnaient les*

*enfants à l'école. La police a surtout dit aux familles d'évacuer le terrain, qu'elle viendrait sous 48h00 démolir les caravanes. Elle n'avait pourtant aucun papier ou jugement pour justifier de cet ordre... puisqu'il n'y pas d'avis d'évacuation du terrain à ce jour ...s'agit-il d'une pression pour terroriser, en multipliant les avis individuels d'expulsion de cette manière brutale? Plusieurs membres du collectif se sont rendus rapidement sur le terrain. Nous avons tenté de contacter le secrétaire général de la Préfecture de Versailles d'autant que le rendez vous que nous avons le 12 octobre impliquait qu'il ne se passerait rien avant cette date, et à cette heure nous n'avons aucune nouvelle... Alors qu'un processus de déblocage pour des solutions viables se met sérieusement en place, notamment avec des élus de tous niveaux, et que la rencontre avec la préfecture pourrait aussi faire avancer la situation, Romsyvelines s'alarme de l'acharnement, la dramatisation et la crispation générés par ces interventions policières répétées qui s'apparentent plus à du harcèlement envers une population particulièrement fragilisée. Romsyvelines continue de plus belle son soutien actif au camp des roms de Triel et appelle tous et toutes à nous rejoindre.*

Pour vous informer consultez le blog du collectif <http://romyvelines.over-blog.com/>

Pour rejoindre le collectif écrivez à [romyvelines@hotmail.f](mailto:romyvelines@hotmail.f)